

12. Le Plan de Gestion du Risque Inondations (PGRI)

Généralités :

1-Réduction du risque sur les vies humaines

- Zones dangereuses
- Plan d'évacuation et exercices
- Zones refuge

2-Réduction de la vulnérabilité

- Bâtiments communaux et particuliers
Chauffage, Eau, Assainissement, Accès
- Artisans et commerçants: continuité d'activité
- Réseaux : Électricité, Téléphone, Gaz

3-Maîtrise de l'urbanisation : carte de l'aléa : article R 111-2

4-Dispositifs de protection

- Digue des Buissonnets sud
- Digue du lotissement des Buissonnets
- Digue ZAC du Pont des Rets
- Digue av Verdun
- Digue rue de l'Aisne

12. Le Risque Inondation

Généralités sur le Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) :

1-Réduction du risque sur les vies humaines

- Zones dangereuses
- Plan d'évacuation et exercices
- Zones refuge

2-Réduction de la vulnérabilité

- Bâtiments communaux et particuliers
Chauffage, Eau, Assainissement, Accès
- Artisans et commerçants: continuité d'activité
- Réseaux : Électricité, Téléphone, Gaz

3-Maîtrise de l'urbanisation : carte de l'aléa : article R 111-2

4-Dispositifs de protection

- Digue des Buissonnets sud
- Digue du lotissement des Buissonnets
- Digue ZAC du Pont des Rets
- Digue av Verdun
- Digue rue de l'Aisne

12. Le Risque Inondation

Territoires à Risques d'Inondation

Rappels sur l'histoire de l'Atelier National Risques

- Candidature CAC / ARC / Oise la Vallée en février-avril 2013
- Candidature de site retenue en août 2013
 - o équipe d'études désignée : Obras mandataire, Alphaville, Magéo, Franck Boutté, RR&A, Burgéap
- Etude engagée par un atelier n°1, de visite, début février 2014,
- Atelier n°2 en juin 2014 : grands principes stratégiques validés par les élus :
 - o mutualisation des enjeux à l'échelle de la Vallée,
 - o définition de séquences dans le linéaire de la Vallée par 4 niveaux d'enjeux :
 - fonctions métropolitaines (centralité, R&D, hub ferroviaire),
 - intermédiaire avec renforcement de pôles gares,
 - réserves foncières très long terme pour développement industriel (30 ans et plus),
 - sanctuarisation de secteurs naturels

12. Le Risque Inondation

Territoires à Risques d'Inondation (suite)

Atelier n°3 le 04 novembre 2014 à l'UTC :

- propositions concrètes de développement des secteurs d'aménagement économique ou mixtes habitat / économie, et des secteurs de développement de trames vertes et bleues ;
- propositions concrètes de modèles constructifs et d'aménagement adaptés au risque, sur la déclinaison du triptyque :
 - protection / compensations ; protection / digues ;
 - construction adaptée (en hauteur) ;
 - résilience partielle ou totale (laisser l'eau passer et redémarrer l'activité plus ou moins tard après la crue)
- Publication des nouvelles cartes de connaissance des crues, qui est la base des études sur les PPRI, prise en compte par l'Atelier.

Séminaire national de restitution des ateliers sur les 5 sites : les travaux de l'équipe pluridisciplinaire sur les cinq sites nationaux ont été présentés à Paris le 8 avril 2015

12. Le Risque Inondation

Territoires à Risques d'Inondation (suite)

En conclusion de toutes ces réflexions :

L'ensemble de ces axes et actions aura une implication sur les documents dans lesquels l'ARC est impliqué en termes technique et politique : TRI (Territoire à Risque d'inondation), PPRi (Plan de Prévention des Risques inondation), PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), étude de dangers, PCS (Plan Communal de Sauvegarde)...

Mieux vaut un projet réfléchi qui permet
Plutôt qu'une réglementation qui empêche